

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.01.2023	12h51	23.132	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Projet de loi modifiant la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) (Instauration d'un fonds d'assainissement des bâtiments privés)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

sur la proposition de la commission...

décrète :

Article premier La loi cantonale sur l'énergie (LCEn), du 1^{er} septembre 2020, est modifiée comme suit :

Art. 75a (nouveau)

Note marginale : *Fonds d'assainissement des bâtiments privés*

¹Les propriétaires soumis à l'impôt foncier au sens de la loi sur les contributions directes (LCdir) contribuent à hauteur de 10% du rendement annuel de leurs immeubles neuchâtelois à l'alimentation d'un fonds cantonal d'assainissement des bâtiments privés.

²Des subventions sont accordées chaque année aux propriétaires visés à l'alinéa précédent, qui en font la demande et qui justifient d'investissements consacrés à l'assainissement énergétique de leur bâtiment.

³Les subventions sont accordées de sorte que le montant restant dans le fonds après la distribution des subventions ne soit pas supérieur à 10% du montant disponible avant la distribution. Les subventions peuvent atteindre jusqu'à 95% du montant de l'investissement concerné.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à la promulgation de la présente loi et fixe la date de son entrée en vigueur.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :
La présidente,

Le secrétaire général,

Motivation (facultatif) :

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Romain Dubois

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillet	Sarah Fuchs-Rota	Antoine de Montmollin
Margaux Studer	Katia Della Pietra	Corine Bolay Mercier
Martine Docourt Ducommun	Garance La Fata	Anne-Françoise Loup
Joëlle Eymann	Christian Mermet	Josiane Jemmely
Assamoi Rose Lièvre	Marinette Matthey	Hugo Clémence
Laurent Duding	Julie Courcier Delafontaine	Annie Clerc-Birambeau

Amina Chouiter Djebaili	Fabienne Robert-Nicoud	Anne Bramaud du Boucheron
Anita Cuenat	Karin Capelli	Patricia Sörensen